

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vote en faveur des nouveaux OGM : un recul grave pour notre droit à une alimentation sans OGM, notre environnement et les droits des agriculteurs

Paris, 17/06/26 - Réuni en session plénière, le Parlement européen a adopté aujourd'hui le texte de déréglementation des nouveaux OGM. Par ce vote, les eurodéputés autorisent le déploiement des plantes issues des nouvelles techniques génomiques (NGT) en Europe sans les garde-fous qui permettraient de respecter le principe de précaution.

Les verrous de la réglementation de tous les OGM – les plantes issues des NGT restent des plantes génétiquement modifiées – **ont désormais sauté**. Le texte adopté valide des critères représentant de nombreux risques et portant l'empreinte des lobbies de l'agro-chimie :

- L'évaluation des risques environnementaux ou sanitaires est supprimée pour cette nouvelles catégorie d'OGM ;
- L'absence d'étiquetage sur les produits finis prive les consommateurs de leur droit à l'information et à choisir de ne pas consommer d'OGM ;
- Les brevets, désormais autorisés sur ces végétaux issus de NGT, exposeront les agriculteurs ayant obtenu des plantes présentant des gènes similaires par croisement naturel à des poursuites judiciaires par les détenteurs de ces brevets ;
- En l'absence de traçabilité, les parcelles agricoles bio ou cultivées sans OGM pourront être contaminées par des cultures NGT.

L'Europe, après deux décennies de cadre protecteur, permet l'arrivée dans les cultures et l'alimentation de végétaux génétiquement modifiés sur lesquels la science n'a aucun recul pour définir les risques qu'ils comportent pour la biodiversité et la santé, et met en péril un tissu économique et agricole soumis aux géants de l'agrochimie.

« Depuis plusieurs mois, nous alertons sur les risques de l'arrivée de ces nouveaux OGM dans les cultures pour l'environnement, pour les consommateurs, mais aussi pour le secteur agricole non-OGM. Ce choix est inacceptable : il fait fi de la dénonciation par l'ANSES et le BfN en Allemagne des manques de fondements scientifiques. Nous nous dirigeons vers une privatisation des semences et du Vivant, au seul profit de quelques multinationales de l'agro-industrie », déplore Nayla Ajaltouni, chargée de campagnes à POLLINIS.

Ce feu vert de l'Europe marque un sérieux retour en arrière, un quart de siècle après avoir presque banni les plantes génétiquement modifiées de ses champs au nom du principe de précaution.